

---

**AVIS PUBLIC**

---

**VENTE DE BIEN**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée que lors de la séance suivante, la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts a procédé à la vente du bien ci-après décrit :

Date séance	Résolution	Bien	Acquéreurs	Prix
2023-08-29	2023-08-388	Partie du lot 5 910 078 Impasse de l'Aqueduc	Sarah Iozzo Alexandre Jasmin	6 000 \$

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 31 août 2023.

Anny Després, greffière adjointe

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

### VENTE DE BIEN

Je soussignée, Anny Després, greffière adjointe, de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, atteste que j'ai publié une copie de l'avis ci-contre le 31 août 2023, sur le site Internet de la Ville et par affichage au bureau de la Ville (dans le hall de l'hôtel de ville), en conformité avec le *Règlement numéro 2018-M-261 déterminant les modalités de publication des avis publics* édicté selon l'article 345.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

En foi de quoi, j'ai signé la présente attestation à Sainte-Agathe-des-Monts ce 31 août 2023.

Anny Després, greffière adjointe